

Notre situation dans le Var

Suite à toutes les réunions d'information syndicale de secteurs par corps de métier des chefs cuisiniers et adjoints de cuisine, des agents techniques de maintenance (les mercredi 26 septembre, 3 octobre et jeudi 11 octobre 2012 réunions sur St Maximin et Toulon les arcs et La Farlède) nous faisons un bilan de ces réunions:

Nos actions

Malgré le courrier diffusé auprès des gestionnaires des établissements qui devaient informer les agents concernés par ces réunions, certains n'ont pas été alertés. Rétention d'info par les établissements et mauvais accompagnement de transmission d'info auprès des personnels par la DCE.

Coté positif nous avons tout de même rencontré les personnels concernés et entendre leurs revendications.

Depuis plus d'un an beaucoup de points revendicatifs récurant restent à l'ordre du jour.

On peut s'interroger du sérieux de la prise en compte de toutes ces revendications par la direction des collèges. Et l'efficacité de la prise en compte des dossiers que nous soumettons lors de nos rencontres avec cette direction.

Pour autant, preuve que les problèmes existent réellement, après chaque réunion que nous mettons en place ; la DCE ouvre un groupe de travail sur ce corps de métier... Mais sans y convier les syndicats !?!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Depuis la création de la DCE qui semblait à l'écoute et vouloir régler les problèmes existants depuis plusieurs années nous arrivons à un triste constat : les discours restent les mêmes et ne règlent rien.

Il est temps que les agents se fassent entendre, c'est pour cela que nous continuons à nous battre et nous lançons une pétition concernant l'attribution d'un 6^{ème} point d'IAT (38 euros mensuel) pour rattraper la moyenne d'IAT (Indemnité Administrative et de Technicité) des autres agents de la collectivité.

Vos contacts

TOULON : Philippe BALAN 06 79 71 11 69 - **LA SEYNE** : Philippe SINOPOLI 06 07 71 33 72 -
DRAGUIGNAN : Philippe HOUA 06 88 03 04 93 - **BRIGNOLES** : Jean-Marie MOMPERT 06 83 83 85 67 et Eric FAIVRE 06 15 73 43 30 - **HYERES** : François CHUDZIK 06 99 61 85 73 et Sylvie CHUDZIK 06 27 89 58 49 - **CUERS** : Serge BOCCADORO 06 89 36 89 76 - **FREJUS** : Antonio LOPEZ 06 81 66 82 64

PETITION

Les personnels techniques des établissements d'enseignement revendiquent l'attribution d'un 6^{ème} point d'Indemnité Administrative et de Technicité pour rattraper la moyenne du montant attribué aux agents de la collectivité. Cette prime se justifie en regard de la qualité de travail, de la technicité et du volume des missions qui sont confiées à chaque agent des collèges.

Collège :		Ville :
NOM Prénom	Grade / Fonctions	Signature

Bulletin de contact et de syndicalisation à la CGT

NOM : Prénom :

Adresse :

Mail : Tel :

Syndicat C.G.T. des Personnels du Conseil Général du Var
390 Avenue des Lices - Toulon
Téléphone : 04.83.95.05.93 - Fax : 04.83.95.00.80 - Mail : scgt@cg83.fr